



FI010' MODULE DE FORMATION CONTINUE – DIAGNOSTIC DPE AVEC MENTION 14 HEURES



PUBLIC

Diagnostiqueur immobilier dans la cadre de la recertification



OBJECTIFS

- APPLIQUER la méthodologie DPE AVEC MENTION (DPE à usage d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation / dpe à l'immeuble ou bâtiments à usage principal autre que d'habitation)
- Appréhender au travers d'Etudes de cas et QCM les examens de certification.



PRÉREQUIS

Être certifié dans le domaine « diagnostic DPE AVEC MENTION »



PROGRAMME

- L'analyse des configurations thermiquement défavorables pour les locaux au sein de l'immeuble. · Le diagramme de l'air humide. · Les différents systèmes de chauffage, de refroidissement, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et d'éclairages dans les bâtiments à usage principal autre que d'habitation et les parties communes des immeubles. · Les chaufferies : fonctionnement, sécurité, performances. · Les auxiliaires des différents systèmes. · Les notions de prévention des risques liés aux légionnelles.
- L'équilibrage des réseaux de distribution. · Les principaux équipements collectifs de chauffage, de climatisation, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et ceux utilisés pour contrôler le climat intérieur. · Les notions de conditionnement d'air et de distributions hydraulique et aéraulique. · Les centrales de traitement d'air. · Les dispositions de sécurité et de santé applicables aux lieux de travail liées au sujet de la performance énergétique.

Conformément à l'arrêté du 24 Décembre 2021

TUTORAT

Durant toute la durée de votre formation, vous avez la possibilité d'échanger avec un formateur dans le domaine.

Une visio de 30 minutes accès sur le terrain est inclus vous permettant de poser toutes les questions

05.56.91.19.41 www.cfdi-formation.fr